



## Collectif Femmes et STAPS

Paris, le 17 octobre 2019

à  
IG EPS  
DGESCO  
DGESIP  
DGRH

Objet : orientation des lycéen-nes en STAPS

Madame, Monsieur,

En 2016, nous avons interpellé la ministre pour soulever le problème de la baisse du ratio des jeunes femmes en STAPS ([lettre à Najat-Vallaud Belkacem](#)). Nous avons également rencontré différents services du MESR<sup>1</sup> et de nombreux partenaires.

Nous demandions des soutiens institutionnels, notamment pour enclencher une étude permettant de mieux comprendre le choix d'orientation de ces jeunes femmes en STAPS et pourquoi malgré l'augmentation du nombre de pratiquantes sportives dans notre société, celles-ci se tiennent à distance des métiers du sport (moins d'un tiers de femmes en STAPS, 43% dans les années 90) ?

Nous avons été écouté.es avec intérêt, avons reçu le soutien institutionnel de l'Inspection générale, mais aucun moyen financier. Convaincu.es de l'importance du problème, et avec nos moyens limités, nous avons initié une recherche en partenariat SNEP-FSU, Centre EPS & Société et un collectif de chercheur/ses issu.es de plusieurs universités françaises, nommé « Femmes et Staps »<sup>2</sup>. Nous vous livrons ici les principaux résultats<sup>3</sup> qui, nous l'espérons, interpellent les différents étages de notre institution de façon à ce que cette sous-représentation des femmes en STAPS soit interrogée comme elle l'est dans les filières scientifiques et techniques (objectif ministériel : 40% en 2020) dans le but affiché de parité.

Quels sont les principaux enseignements ?

1. Très massivement, persiste l'idée selon laquelle les étudiant.es viennent en STAPS pour faire du sport (ou être sportif) et pour devenir professeur d'EPS, malgré une importante diversification des formations, des contenus et des débouchés STAPS depuis 30 ans. Les jeunes femmes ne se distinguent pas des jeunes hommes sur ce point, a contrario de la sportivité des élèves. Cela bouscule la croyance sur l'influence du sexe en matière de différences de représentations.

---

<sup>1</sup> MESR : Inspection Générale EPS, Dgescop, Dgesip. Information à la C3D Staps

<sup>2</sup> Partenariat Centre EPS & Société, SNEP-FSU et collectif Femmes et Staps coordonné par Cécile Ottogalli (Université de Lyon1 et Claire Pontais (voir [l'exposé des motifs](#)))

<sup>3</sup> Les résultats complets de la recherche ont été exposés par Cécile Ottogalli (Université de Lyon1) et Mary Schirrer (Université de Lorraine) au colloque du SNEP, 2018 « [Les lycéen-nes et les Staps : étude des représentations de la filière et impact sur les choix d'orientation](#) »

2. L'étude montre que les lycéennes se perçoivent moins sportives que leurs camarades lycéens, même lorsque leur moyenne en EPS ou leur investissement sportif est identique à celui des garçons. A fréquence de pratique égale, les garçons sont plus nombreux à se considérer comme très sportifs. Pratique intense : 85% se considèrent très sportifs contre 65% des lycéennes. Pratique ponctuelle : 12,2% des garçons se considèrent encore comme « très sportifs », contre 1% seulement des filles. Il y a donc une perception très différenciée de sa propre sportivité : les garçons semblent la surestimer quand les filles tendent à se sous-estimer.
3. Les deux représentations conjuguées (les Staps sont considérées comme une filière plus sportives qu'elles ne le sont et les filles se considèrent moins sportives qu'elles ne le sont) constituent une double barrière pour les filles.
4. De plus, les jeunes femmes ont une appréhension plus négative des métiers du sport et des débouchés professionnels. L'idée que « le sport ne serait pas un métier » domine (47,7%) surtout chez les jeunes femmes, en particulier celles ayant des parents diplômés et/ou très sportifs. Plusieurs explications possibles : soit les lycéennes ont incorporé la dévalorisation sociale des métiers du sport, soit la ségrégation sexuée à l'œuvre dans les métiers du sport, soit le fait qu'elles peuvent prétendre à mieux sur le marché du travail. Notre étude ne permet pas de le dire. Pas plus qu'elle ne permet, pour l'heure, de mesurer l'impact du niveau de diplôme, de la catégorie socio-professionnelle ou la sportivité des parents.

**Au regard de ces résultats, nous ne pouvons nous résoudre à ce que les métiers du sport soient des métiers d'hommes. Nous vous interpellons pour que le MESR mette tout en œuvre pour :**

- obtenir des statistiques sexuées permettant d'identifier les déséquilibres conformément à la loi du 4 août 2014 et à la convention égalité du système éducatif.
- favoriser la pratique sportive des filles et jeunes femmes et leur permettre d'évaluer objectivement leurs capacités. Comme en sciences, les filles intériorisent, au fil de leur socialisation, un sentiment de déconsidération qui les empêche de briser le plafond de verre à l'œuvre dans cette discipline.
- informer jeunes et parents sur la pluralité, les contenus et débouchés des formations en STAPS.
- rendre visibles des figures emblématiques au cœur des processus d'identification, d'où l'intérêt d'avoir des équipes EPS mixtes.
- considérer le problème des métiers du sport comme celui des métiers scientifiques et techniques en impulsant un groupe de travail permettant à terme de trouver des solutions et retrouver la parité qui existait en STAPS il y a quelques années.
- plus généralement, pour porter un projet d'émancipation, d'accès à la culture et à l'université, ainsi qu'une revalorisation du métier d'enseignant et des métiers du sport.

Nous souhaiterions vous rencontrer pour discuter des moyens d'actions possibles pour prolonger les études en cours et mettre en place des procédures de remédiation.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

*pour le SNEP-FSU,*

Benoît Hubert,  
secrétaire général

*pour le Centre EPS & Société,*

Claire Pontais

*pour le collectif de  
chercheurs-ses universitaires,*

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo  
Mary Schirrer